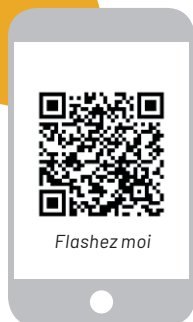


Ensemble pour une industrie responsable et engagée

Inoha met à disposition de ses adhérents un **KIT RÉGLEMENTAIRE RSE**



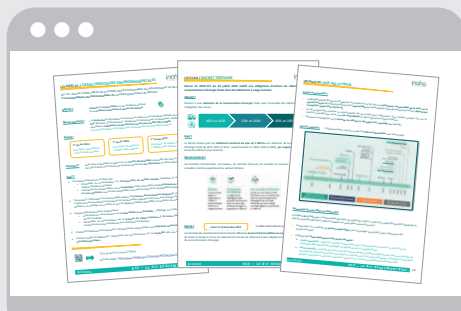
Loi AGEC, filières REP, info tri, interdiction de détruire les invendus, ... autant de sujets décryptés du point de vue du fabricant d'articles de bricolage et de jardin.

Le kit est constitué de fiches synthétiques avec les liens utiles.

Les fiches sont actualisées au fur et à mesure des parutions des décrets et enrichies en fonction des questions récurrentes.

DES FICHES RÉGLEMENTAIRES DE SYNTHÈSE ACCESSIBLES SUR L'EXTRANET :

Rubrique : *Documentation* > *Thème* > *KIT réglementaire RSE*





UNE OFFRE QUI S'ENRICHIT EN 2023

De nombreux **webinaires**, une **newsletter** mensuelle à 80% réglementaire, un **Club RSE** (échanges de bonnes pratiques) et des programmes autour de **l'écoconception** et des **emballages** ainsi que des mini formations (capsules de compétences).



ET TOUJOURS, NOTRE PARCOURS DÉCARBONATION

Un programme d'accompagnement sur mesure, au coût très compétitif.

Profitez de la dynamique de groupe pour enclencher votre décarbonation, plus que jamais nécessaire !

Adapté aux différents niveaux de maturité et à toutes les tailles d'entreprise, ce programme **pragmatique** alterne **accompagnement individuel** et **séances collectives** enrichissantes.



Pour ne rien rater de l'actualité RSE, inscrivez-vous à la newsletter auprès de Delphine de Labarrière : ddelabarriere@inoha.org, 06 59 91 03 40

rejoignez nous !

Constitution
du réseau de
correspondants RSE

inoha
LES INDUSTRIELS DU NOUVEL HABITAT